

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2002
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 31 décembre 2002,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 30 décembre 2002, que le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Naji Sabri, vous adresse au sujet des agressions que des avions américains et britanniques ont continué de commettre contre l'Iraq entre le 18 novembre et le 17 décembre 2002 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mohammed **Salman**



Annexe aux lettres identiques datées du 31 décembre 2002, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que les États-Unis et le Royaume-Uni ont intensifié leurs attaques aériennes contre l'Iraq et pris pour cibles des villes et des villages iraqiens ainsi que des installations civiles et militaires. Entre le 18 novembre et le 17 décembre 2002, des avions de guerre américains et britanniques, décollant de bases situées au Koweït et en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien et effectué 1 342 sorties hostiles, dont 1 170 à partir du Koweït et 172 à partir de la Turquie (voir pièce jointe).

Le 18 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, endommageant des installations civiles et militaires. Le même jour, ces appareils ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Mayssane et Dhi Qar, faisant quatre blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 20 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 21 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires et détruisant un système radar dans le gouvernorat de Bassorah.

Le 22 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 23 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 28 novembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, faisant un mort et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 1er décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et Dhi Qar, faisant quatre morts et 27 blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 2 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, blessant un enfant et endommageant une habitation ainsi que des installations civiles et militaires.

Le 10 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 14 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 15 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 16 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires.

L'imposition par les États-Unis et le Royaume-Uni de zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de l'Iraq, ainsi que le recours à la force militaire qui y est associé, constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, des règles inaliénables du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Conseil demande que l'on respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Iraq, ainsi qu'une agression armée contre l'Iraq, qui dure depuis 1991. Un tel comportement relève manifestement du terrorisme d'État et représente une ingérence patente dans les affaires intérieures de l'Iraq. L'ensemble de la communauté internationale a condamné la création des prétendues zones d'exclusion aérienne, qualifiée d'acte illégal constituant une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles inaliénables du droit international et un recours à la force armée contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq. À ce sujet, le Secrétaire général et son prédécesseur, M. Boutros Ghali, ont réaffirmé plus d'une fois qu'aucune disposition des résolutions du Conseil de sécurité n'autorisait l'établissement de zones d'exclusion aérienne, mais que les États-Unis et le Royaume-Uni avaient unilatéralement décidé de les créer. Par ailleurs, la majorité des États Membres de l'ONU, y compris la plupart des membres permanents du Conseil de sécurité, ont dénoncé le maintien des zones d'exclusion aérienne et les actes d'agression qui y étaient associés, et le Mouvement des pays non alignés et la Ligue des États arabes ont condamné ce recours illégal à la force contre la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Bien que la communauté internationale ait condamné ces agressions quotidiennes et ce terrorisme d'État, qui sont dirigés contre un État indépendant et qui ont fait des milliers de victimes iraqiennes et causé des dégâts matériels considérables, les États-Unis et le Royaume-Uni continuent de ne faire aucun cas de la Charte des Nations Unies et de la volonté de la communauté internationale, qui s'est ouvertement déclarée en faveur de l'arrêt des agressions susmentionnées. De son côté, le Conseil de sécurité n'a pris aucune mesure au sujet de ces agressions terroristes, ce qui remet sérieusement en question la crédibilité de l'ONU et du Conseil, ainsi que leur capacité d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies à tous, sans aucune discrimination, et de mettre un terme aux actes d'agression qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales et qui sont commis par deux membres permanents du Conseil de sécurité. Le comportement agressif et terroriste des États-Unis et du Royaume-Uni confirme de nouveau qu'ils ne sont pas dignes des responsabilités qui leur incombent en vertu de l'Article 24 de la Charte, au premier rang desquelles figure la préservation de la paix et de la sécurité internationales au nom des États Membres de l'ONU.

Les Américains et les Britanniques bénéficient d'un appui logistique de la part de certains pays voisins, en particulier le Koweït. Ce pays, dont le territoire est devenu une base américaine utilisée pour menacer l'Iraq d'agression, doit donc assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent en vertu du droit international, notamment celle d'indemniser l'Iraq pour les pertes et le préjudice humains et matériels subis par suite des pratiques illégales susmentionnées.

Le Gouvernement iraquien exige l'arrêt immédiat des actes en question, qualifiés d'illégaux par la communauté internationale, car ils portent atteinte à la souveraineté de l'Iraq, exposent sa sécurité à de graves dangers et constituent une menace directe et sérieuse pour la paix et la sécurité internationales.

Compte tenu de la responsabilité que le Secrétariat de l'ONU a de préserver la paix et la sécurité internationales, nous espérons que vous vous emploierez à mettre un terme aux agressions américano-britanniques continues commises contre l'Iraq et que vous demanderez aux parties régionales qui les facilitent de ne plus y participer.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(*Signé*) Naji **Sabri**

Pièce jointe

Violations de l'espace aérien iraquien commises par des avions de guerre américains et britanniques entre le 18 novembre et le 17 décembre 2002

a) Région nord : 180 sorties hostiles effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 12 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

1. Le 18 novembre 2002, à 10 h 10, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolé les régions de Rawandoz, Amadiya, Aqra, Dohouk, Irbil, Ayn Zala, Bibo et Zakho, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 35.

2. Le 19 novembre 2002, à 10 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 26 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Bibo, Dohouk, Aqra, Irbil, Rawandoz, Mossoul, Ayn Zala et Doukane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15.

3. Le 20 novembre 2002, à 10 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Aqra, Dohouk, Rawandoz, Irbil et Ayn Zala. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 heures.

4. Le 21 novembre 2002, à 11 h 10, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles et survolé les régions d'Amadiya, Dohouk, Zakho, Rawandoz, Aqra, Irbil, Ayn Zala, Mossoul et Tall Afar. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 10.

5. Le 22 novembre 2002, à 11 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Bibo, Amadiya, Dohouk, Zakho, Mossoul, Aqra, Irbil, Sinjar, Ayn Zala, Tall Afar et Rawandoz. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 25.

6. Le 16 novembre 2002, à 10 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Aqra, Ba'chiqa, Doukane, Dohouk, Irbil, Rawandoz et Ayn Zala. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 55.

7. Le 28 novembre 2002, à 11 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles, survolé les régions de Mossoul, Amadiya, Dohouk, Aqra, Sinjar et Tall Afar, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, faisant un mort et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 5.

8. Le 29 novembre 2002, à midi, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Dohouk, Mossoul, Irbil, Rawandoz, Tall Afar, Sinjar, Ayn Zala et Bibo. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 45.

9. Le 2 décembre 2002, à 11 h 45, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, EA-6B), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles, survolé les régions de Zakho, Bibo, Aqra, Irbil, Dohouk et Amadiya, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Niniwa, blessant un enfant et endommageant une habitation ainsi que des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 50.

10. Le 4 décembre 2002, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya, Bibo, Irbil, Dohouk, Aqra, Rawandoz et Ayn Zala. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 5.

11. Le 11 décembre 2002, à 11 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué quatre sorties hostiles et survolé les régions de Zakho, Amadiya et Bibo. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à midi.

b) Région sud : 875 sorties hostiles effectuées à des altitudes variant entre 9 000 et 13 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

1. Le 18 novembre 2002, à 11 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Jaguar, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions d'Amadiya, Dohouk, Zakho, Irbil, Rawandoz, Aqra, Ayn Zala et Bibo, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Maysane et Dhi Qar, faisant quatre blessés et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 35;

2. Le 20 novembre 2002, à 10 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 65 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Qorna, Nassiriya, Qal'at Saleh, Imara, Samawa, Kout, Diwaniya, Najaf, No'maniya, Oukhayder et Kerbala, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 50;

3. Le 21 novembre 2002, à 10 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 69 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qorna, Imara, Artawi, Joulayba, Nassiriya, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Hay, Kout, No'maniya, Aziziya, Diwaniya, Hachimiya, Samawa, Salmane, Kerbala, Oukhayder, Lassaf et Chanafiya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 heures;

4. Le 22 novembre 2002, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 57 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassiya, Safwane, Bassorah, Qorna, Qal'at Saleh, Joulayba, Jabayech, Samawa, Salmane, Rifa'i, Afak, Roumaytha, Nassiriya, Chanafiya, Qal'at Sokkar, Diwaniya, Michkhab, Najaf, Achbija, Hay, Taqtaqana, Artawi et No'maniya, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 50;

5. Le 23 novembre 2002, à 8 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 59 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Qorna, Qal'at Saleh, Imara, Ali al-Gharbi, Chaykh Sa'd, Kout, Hay, Qal'at Sokkar, Rifa'i, Chatra, Nassiriya, Jabayech, Roumaytha, Samawa, Afak, Diwaniya, Hachimiya, Najaf, Kerbala et Oukhayder, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 5;

6. Le 24 novembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 60 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qorna, Imara, Qal'at Saleh, Kout, Hay, Nassiriya, Diwaniya, Afak, No'maniya, Hachimiya, Najaf et Lassaf. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 16 h 15;

7. Le 25 novembre 2002, à 9 h 57, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 34 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassiya, Joulayba, Salmane, Samawa, Qal'at Saleh, Nassiriya, Imara, Najaf, Afak, Lassaf, Chatra et Qal'at Sokkar. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 20;

8. Le 26 novembre 2002, à 11 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-18, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 29 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Salmane, Artawi, Bassiya, Joulayba, Nassiriya, Chatra, Amghar, Jabayech, Lassaf, Noukhayb, Oukhayder, Afak, Taqtaqana, Qorna, Samawa, Achbija, Kout, Chaykh Sa'd, Hay et Diwaniya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 heures;

9. Le 27 novembre 2002, à 9 h 10, des avions américains et britanniques (F-14, F-15), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué quatre sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Aziziya, No'maniya et Nahrawane, ainsi que l'ouest de Hissane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 9 h 35;

10. Le 27 novembre 2002, à 11 h 35, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 54 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qal'at Saleh, Artawi, Bassiya, Joulayba, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Sokkar, Hay, Kout, No'maniya, Afak, Diwaniya, Najaf, Chanafiya, Kerbala, Noukhayb, le kilomètre/160, Talha, Lassaf, Achbija, Chaykh Sa'd et Samawa, ainsi que le sud de Ratba. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 16 heures;

11. Le 28 novembre 2002, à 11 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-18, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 55 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qorna, Nassiriya, Samawa, Diwaniya, Hay, Oukhayder, Bassiya, Qal'at Saleh, Taqtaqana et Artawi. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 30.

12. Le 29 novembre 2002, à midi, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-18, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 62 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qal'at Sokkar, Imara, Roumaytha, Joulayba, Kout, Rahaliya, Ali al-Gharbi, No'maniya, Salmane, Diwaniya, Najaf et Samawa. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 16 h 30;

13. Le 1er décembre 2002, à 6 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 62 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Noukhayb, Lassaf, Achbija, Chanafiya, Diwaniya, Artawi, Chatra, Joulayba, Nassiriya, Samawa, Kout, Bassorah et Taqtaqana, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et Dhi Qar, faisant quatre morts et 27 blessés et endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 40.

14. Le 2 décembre 2002, à 10 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 58 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Samawa, Bassorah, Kout, Ali al-Gharbi, Taqtaqana, No'maniya, Rahaliya, Hissane

et Aziziya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15;

15. Le 3 décembre 2002, à 10 h 35, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 45 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Imara, Salmane, Kout, Aziziya, Hay, Razzaza, Ratba, Walid, Qorna, Joulayba, Artawi, Bassiya, Noukhayb, Qal'at Sokkar et Qal'at Saleh. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 30.

16. Le 4 décembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 51 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Qorna, Qal'at Saleh, Imara, Artawi, Bassiya, Joulayba, Jabayech, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Hay, Kout, No'maniya, Afak, Razzaza, Samawa, Lassaf, Achbija, Salmane, Noukhayb, Taqtaqana, Oukhayder, Rahaliya, Najaf, Michkhab, Hachimiya, Diwaniya, Halla et Chanafiya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 heures;

17. Le 6 décembre 2002, à 10 h 20, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 34 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Samawa, Joulayba, Achbija, Bassorah, Qal'at Saleh, Salmane, Diwaniya, Qorna, No'maniya, Najaf, Kerbala, Oukhayder, Imara, Artawi et Bassiya. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 20;

18. Le 7 décembre 2002, à 11 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 28 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Qorna, Nassiriya, Imara, Samawa, Diwaniya, Ali al-Gharbi, Aziziya, Afak, No'maniya, Kout, Hay, Hachimiya, Noukhayb, Oukhayder, Razzaza, Artawi et le sud de Ratba. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15;

19. Le 9 décembre 2002, à 10 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 24 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone

démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Joulayba, Lassaf, Achbija, Salmane, Qorna, Jabayech, Bassiya, Rifa'i, Nassiriya, Samawa, Qal'at Saleh et Imara. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 heures;

20. Le 10 décembre 2002, à 11 h 35, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 53 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Qorna, Imara, Qal'at Saleh, Hay, Afak, Nassiriya, Samawa, Taqtaqana, Diwaniya, Rahaliya, Oukhayder, Noukhayb et Makr al-Na'am, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 55;

21. Le 11 décembre 2002, à 12 h 25, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 33 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Joulayba, Chanafiya, Diwaniya, Qorna, Imara, Ali al-Gharbi, Salmane, Lassaf, Nassiriya, Kout et Michkhab. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 20;

22. Le 12 décembre 2002, à 14 heures, des avions américains et britanniques (F-15), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué trois sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Nassiriya, Joulayba et Artawi. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 10;

23. Le 13 décembre 2002, à 9 h 30, des avions américains et britanniques (F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 30 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions d'Artawi, Joulayba, Achbija, Salmane, Lassaf, Jabayech, Bassiya, Rifa'i, Nassiriya, Hachimiya, Qal'at Saleh, Qorna, Qal'at Sokkar, Michkhab, Hay, Chatra et Roumaytha. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 30;

24. Le 14 décembre 2002, à 7 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 44 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Qorna,

Nassiriya, Kout, Hay, Taqtaqana, No'maniya, Oukhayder, Kerbala, Diwaniya, Imara, Bassorah, Samawa, Qal'at Saleh, Qal'at Sokkar, Bassiya et Artawi, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Maysane, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 30;

25. Le 15 décembre 2002, à 11 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 52 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassorah, Kout, Imara et Noukhayb, et bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 45;

26. Le 16 décembre 2002, à 1 heure, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado, EA-6B), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 67 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, survolé les régions de Bassiya, Salmane, Lassaf, Joulayba, Nassiriya, Qal'at Sokkar, Qorna, Taqtaqana, Qal'at Saleh, Samawa, Hay, No'maniya, Chaykh Sa'd, Kout, Oukhayder, Rahaliya, Razzaza, Kerbala, Hachimiya, Achbija, Rifa'i et Artawi, et bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 45;

27. Le 17 décembre 2002, à 10 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado), décollant de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien, ces appareils ont effectué 24 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant au-dessus de la zone démilitarisée située entre l'Iraq et le Koweït, et survolé les régions de Bassorah, Achbija, Qal'at Saleh, Imara, Taqtaqana, Afak, Kout, No'maniya, Hay, Qal'at Sokkar, Salmane, Chanafiya et Hissane. Exerçant leur droit légitime de défendre le pays, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15.